



Conseil Municipal

Séance du 6 Mai 2011

L'an deux mil onze, le 6 mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement en la Maison Commune sous la Présidence de M. MALARDEAU, Maire.

Etaient présents : M. MALARDEAU – M. PIGNANT - Mme VENEL - Mme COOLEN - M. DESPOIS - M GALLOPIN
Mme CHAUSSIER - M. JOUVE – M. POUJOL de MOLLIENS - Mme BERTHIER - M. MATHIEU
M. AMELINE.

Etaient absents excusés : M. COOLEN – Mme POMMEREAU

Nombre de Conseillers : 14 - Nombre de présents : 12 – nombre de procurations : 0 – nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : M. G. PIGNANT

Date de convocation : 29/04/2011

Monsieur le Maire demande l'inscription supplémentaire à l'ordre du jour : 5 bis :
Convention SAFER

Accord unanime du Conseil Municipal.

Ordre du jour

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 15 mars 2011

Après lecture, le compte rendu de la séance du 15 mars 2011 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2 – Programme de travaux

Gourville

Enfouissement de réseaux

La dissimulation des réseaux à Gourville, rue Noguette et place rue de Rochefort est dans la phase de lancement du projet

Aménagement de la rue Noguette

Un nouveau projet plus abouti a été présenté à la population de la commune le 30/04/2011, et a obtenu un avis favorable. Ces travaux entrent dans le cadre du marché signé avec l'Entreprise SACER.

Le montant de la participation ERDF au titre de l'article 8 sera de 40% du montant inscrit au programme du SEY, soit :

$$89\,500 \text{ €} \times 40 \% = 35\,800 \text{ €}$$

Le montant de la redevance R₂ ERDF s'élèvera à : 14 278,83 €

Date prévisionnelle de début des travaux : fin juin 2011

Colombarium

Il est prévu de confier le projet aux Etablissements MORIN de Maintenon.

- Ossuaire : démolition de la dalle béton et réaménagement de sa surface avec création d'un monument de type traditionnel
- Jardin du souvenir : création d'un puit de dispersion et pose d'une stèle
- Colombarium : mise en place de 14 cases pour un montant d'après devis estimé à 21 000 euros TTC.

Le Conseil Municipal

considérant l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'autoriser M. le Maire à signer l'offre des Etablissements MORIN pour l'aménagement de l'ossuaire, la création du jardin du souvenir et du colombarium

3 Voirie

Programme triennal

- Modificatif au projet transmis le 09/06/2009

1 – programme alloué 2009/2011 :	232 300 € HT
2 – montant des travaux prévisionnels :	219 140 € HT
3 – reliquat de la dépense subventionnable :	13 160 € HT
4 – montant des travaux réalisés :	127 471,34 € HT
5 – reliquat à réaliser :	104 828,66 € HT

- Travaux prévus

Création de bordures et réfection de voirie sur CV1 à Gourville – estimation 100 000 € HT
Signalisation horizontale et verticale sur le territoire communal – estimation 4 828 € HT

Le Conseil Municipal

considérant l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'autoriser M. le Maire à signer l'avenant concernant la modification du programme triennal 2009/2011

Chemins ruraux

Présentation du projet des chemins de contournement de Gourville, Prunay et Craches
Ce projet nécessite des acquisitions, démarches administratives et techniques.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer toutes les formalités.

Rue des Prés

Les objectifs de la commune sont d'organiser une réunion de concertation et de recueillir les avis des riverains en vue de l'intégration de la rue des Prés dans le domaine communal.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'autoriser M. le Maire à rédiger une lettre d'information et prévoir une réunion de concertation avec les propriétaires.

Eclairage public

Dans le cadre des économies d'énergie et des dépenses communales, une étude a été menée pour faire le bilan du mode de fonctionnement et proposer une évolution.

Une des solutions proposées consisterait à modifier les plages horaires par une coupure de l'éclairage de 1h30 à 4h30, éventuellement sans interruption la nuit du samedi.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à une réduction de l'éclairage public sur la commune de Prunay-en-Yvelines.

4 – Affaires budgétaires

Comme suite à une erreur matérielle de transcription du financement des restes à réaliser, les montants en dépenses et recettes sont les suivants :

Annulation du solde d'exécution d'investissement reporté en dépense de	23 058,14 €
Report du solde d'exécution d'investissement reporté en recette de	152 346,86 €
Diminution de l'emprunt d'équilibre de	175 405,00 €

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la décision modificative pour régularisation du budget.

5 – Plan Local d'Urbanisme

Les travaux se poursuivent sur le zonage principalement sur le village de Prunay-en-Yvelines puisque le développement futur y est centré.

Planning prévisionnel :

- Réunion de travail du groupe municipal avec la DDT le 31 mai 2011
- Présentation du projet PLU avec les personnes associées en septembre 2011
- Présentation du projet PLU en réunion publique – septembre 2011
- Enquête publique, bilan de concertation et arrêt du PLU par le Conseil Municipal et enquête publique – fin 2011-début 2012

L'étude de compatibilité du PLU avec le SDRIF, la loi sur le Grand Paris et la prise en compte du Grenelle II se fera en fonction de la proposition de loi du Sénat.

5bis – Convention SAFER

Le premier aspect du dispositif consiste à mettre en place un observatoire foncier des espaces naturels et agricoles de la collectivité

Le second aspect du dispositif concerne l'intervention de la SAFER par l'exercice de son droit de préemption à la demande de la collectivité.

Le forfait annuel à la charge de la collectivité est lié à sa démographie, le coût pour la commune s'élève à 660 € annuels HT.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

De surseoir à la signature de la Convention

6 – Pôle Enfance

La convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de services Accueil de Loisirs qui lie la commune de Prunay-en-Yvelines et la CAF des Yvelines doit être renouvelée.

Le Conseil Municipal

Ouï l'exposé de M. le Maire

Délibère et décide à l'unanimité des présents et représentés

D'autoriser M. le Maire à signer la convention entre la commune de Prunay et la CAF des Yvelines pour la mandature en cours.

7 – Communauté de Communes : CAPY

➤ Rapport d'activité - Conseil de Communauté CAPY du 20/04/2011

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2011

II- Demandes de subventions auprès du Conseil général des Yvelines pour l'acquisition de mobilier et de tableaux numériques interactifs

III- Ressources humaines : contrat d'apprentissage au service administratif de la CAPY

IV- Réhabilitation et extension de l'école de Sainte-Mesme : avenants aux marchés de travaux

V- Budget annexe d'assainissement collectif

_ Compte administratif – compte de gestion 2010

_ Affectation des résultats

_ Redevance d'assainissement collectif au 1er mai 2011

_ Participation au raccordement à l'égout au 1er mai 2011

_ Tarif de traitement des graisses au 1er mai 2011

_ Tarifs d'analyses de laboratoire au 1er mai 2011

_ Budget primitif 2011

VI- Budget annexe d'assainissement non collectif

_ Compte administratif – compte de gestion 2010

_ Affectation des résultats

_ Budget primitif 2011

VII- Budget général de la CAPY

_ Compte administratif – compte de gestion 2010

_ Bilan de la politique foncière

_ Affectation des résultats

_ Fiscalité 2011

_ Budget primitif 2011

VIII- Transport scolaire : convention de délégation de compétence avec le STIF

IX- Réhabilitation de l'habitat : renouvellement de la convention avec le PACT ARIM

X- Lotissement « les genêts » à Ablis : convention de rétrocession des réseaux d'assainissement avec la société TEPACTER

XI- Décisions du Président prises dans le cadre de ses délégations

XII- Rapports des commissions et des syndicats intercommunaux

XIII- Questions diverses.

8 – Syndicats intercommunaux

SIAEP

Le Comité SIAEP s'est réuni le 28/04/2011, à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 26 janvier 2011
- Compte de gestion 2010
- Compte administratif 2010
- Affectation des résultats 2010
- Budget supplémentaire 2011
- Rapport annuel de l'Agence Régionale de l'Eau sur la qualité de l'eau
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat
- Point sur les travaux
- Questions diverses

9 – Informations diverses

Architecture et Bâtiments de France

Monsieur le Maire de Prunay accompagné de Madame PETIT, Architecte des Bâtiments de France ont visité :

- Les Ecuries
- Le bourg de Prunay
- Le hameau de Gourville

Ils ont évoqué les pistes de travail sur la définition du devenir du bois du Libéra en confirmant son reboisement, le traitement du ru du Perray et de la zone humide.

L'ensemble de ces projets, situés en zone de protection des Monuments Historiques fera l'objet d'une concertation avec l'ABF.

Commission Départementale de Coopération Intercommunale

La candidature de Monsieur le Maire a été retenue par l'UMY pour siéger à cette commission, et son élection a été prononcée.

Un projet d'intercommunalité de toutes les Yvelines a été présenté par Monsieur le Préfet, il est en discussion.

Il sera arrêté par Monsieur le Préfet fin 2011

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30 .

La date de la prochaine séance de travail sera fixée ultérieurement.